

## Le Parc naturel régional des Alpilles à l'initiative d'une étude pour mieux connaître l'eau souterraine de notre territoire

Sur le territoire du Parc naturel régional des Alpilles, l'eau est présente pour partie en surface (gaudres ruisselant l'eau de pluie, canaux agricoles important l'eau de la Durance) et en sous-sol. Pour ce qui est de l'eau souterraine, les Alpilles sont alimentées par quatre sources : la nappe de la Crau au sud, la nappe d'accompagnement de la Durance à l'est et au nord, la nappe d'accompagnement du Rhône à l'ouest et la nappe des Alpilles sous le massif.

C'est l'eau de pluie qui alimente les Alpilles tandis que l'homme s'est assuré, depuis environ deux siècles, un autre approvisionnement essentiellement pour l'agriculture, en amenant artificiellement l'eau de la Durance. L'irrigation gravitaire issue de cette dernière alimente, comme l'eau de pluie, les nappes souterraines.

L'ensemble de cette ressource nécessite une gestion collégiale pour son partage et la satisfaction de nos usages : économique, individuel, environnemental. Pour cela, la connaissance de la ressource est impérative. Pourtant, une ressource est mal connue, celle sous nos pieds de la nappe des Alpilles.

Afin de remédier à cela, le Parc a lancé une étude pour mieux connaître cette nappe. L'objectif est de pouvoir y disposer des points de mesure permettant de comprendre comment elle fonctionne et combien d'eau s'y trouve. Cela dans le cadre de la motion sur l'eau pour une gestion globale de la ressource votée par les élus et portée par le Parc depuis 2018 : <https://www.parc-alpilles.fr/nos-actions/eau-air-energie-dechets/mission-eau/>.

La tâche est complexe car ce réservoir d'eau souterraine est composé de calcaire plus ou moins fissuré que l'on appelle « karst ». C'est pourquoi la mission a été confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) dont la connaissance du sous-sol est le cœur de métier.

Au moyen de cet outil qui complètera ceux apportant la connaissance des autres ressources en eau du territoire, les acteurs de l'eau auront à disposition des éléments d'aide à la décision pour la gestion globale de la ressource, si précieuse et déjà impactée par les conséquences du changement climatique.

Etude financée par l'Agence de l'eau, le Conseil régional Sud, le BRGM et le PNR des Alpilles

Contact : Laurent FILIPOZZI, chargé de mission Eau, Air, Energie, Déchets au Parc naturel régional des Alpilles ([l.filipozzi@parc-alpilles.fr](mailto:l.filipozzi@parc-alpilles.fr))

Pour en savoir plus sur l'eau des Alpilles : <https://eau.parc-alpilles.fr/>

Photo : Lac des Arsacs (juillet 2019).



Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence  
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | [contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr) | [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)